

Formation Continue Surveillant de Baignade en Accueil Collectif de Mineurs (FC SB ACM)

Maintenez vos compétences de Surveillant de Baignade en mettant à jour vos connaissances nécessaires pour évaluer les risques relatifs à la configuration d'un site, interpréter les conditions météorologiques et adapter le lieu de baignade au public concerné

Public concerné	Tout public désirant mettre à jour ses compétences de Surveillant de Baignade
Objectif de la formation	<p>Acquérir la maîtrise et les connaissances nécessaires pour les missions de surveillance et de sauvetage attribuées au Surveillant de Baignade en Accueil Collectif de Mineurs (SB ACM)</p> <p>A la fin de la formation le participant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De maîtriser l'environnement aquatique et du sauvetage (compétence 1) - De connaître la réglementation des baignades en ACM (compétence 2) - D'intervenir en cas d'accident (compétence 3) - De prévenir les accidents de baignade (compétence 4) - De devenir un bon citoyen (compétence 5)
Compétences attendues (Programme de la formation)	<p>C1 - MAITRISER L'ENVIRONNEMENT AQUATIQUE ET DU SAUVETAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les bases permettant d'améliorer ses performances en natation - Maîtriser les bases du déplacement en apnée - Procéder avec efficacité au remorquage d'une victime - Identifier les techniques nécessaires à la prise en charge d'une victime dans l'eau jusqu'à sa sortie de l'eau - Identifier le matériel nécessaire au sauvetage et optimiser son utilisation (bouée tube) <p>C2 - CONNAITRE LA REGLEMENTATION DES BAIGNADES EN ACM</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser l'organisation administrative de la baignade - Définir les conditions d'emploi des différents diplômes de sauvetage, compétences et obligations - Connaître l'organisation de la sécurité des baignades en piscine et en milieu naturel - Mettre en œuvre l'organisation spécifique de la surveillance des baignades en ACM <p>C3 - INTERVENIR EN CAS D'ACCIDENT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intervenir sur une victime de noyade - Intervenir sur une victime par suite d'une exposition prolongée à la chaleur <p>C4 - PREVENIR LES ACCIDENTS DE BAIGNADE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître les dangers liés au milieu naturel - Prendre des mesures de prévention pour éviter les accidents - Organiser une baignade en Accueil Collectif de Mineurs en identifiant le rôle de chaque acteur - Identifier les tests de natation et leurs niveaux d'autonomie <p>C5 - DEVENIR UN BON CITOYEN</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les mineurs aux règles d'hygiène et comportementales - Sensibiliser les mineurs au respect de la faune et de la flore aquatique - Identifier certaines violences, incivilités, harcèlements dont peuvent être victimes les mineurs
Délais d'accès	Notre calendrier de formation permet un accès à cette formation suivant le nombre de place disponible lors de l'inscription
Accessibilité et handicap	Veuillez prendre contact avec nous pour évaluer la faisabilité de votre projet

Moyens pédagogiques	- Alternance entre contenus théoriques et mises en situation pratique - Sac de secours opérationnel de formation - Mannequin de sauvetage - Livret du SB
Techniques pédagogiques	- Exposé interactif - Travail de groupe - Démonstration pratique - Entraînement par ateliers
Formation continue	Obligatoire tous les 5 ans (FC SB ACM)
Cadre réglementaire	- Arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R. 227-13 du code de l'action sociale et des familles - NOR : MENV1221832A ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
Suite de parcours	FC SB ACM, FC PSC, PSE 1, PSE 2



Pré-requis

- Titulaire du brevet de Surveillant de Baignade en Accueil Collectif de Mineurs (SB ACM) ou équivalent
- Titulaire du certificat de compétences Premiers Secours Citoyen (PSC) ou équivalent de moins de 3 ans



Effectif par session

- 6 à 12 personnes pour 2 formateurs
- 13 à 18 personnes pour 3 formateurs



Durée

7 heures de face à face pédagogique



Évaluation et Certification

- Participation active à l'ensemble de la formation

Épreuve 1 : elle consiste à lancer un "ballon de Sauvetage" au-delà d'une distance minimale de 10,50 mètres.

Épreuve 2 : elle consiste en un parcours de sauvetage aquatique en continu de 50 mètres en tenue de bain et sans lunettes

Épreuve 3 : elle consiste en un parcours de 200 mètres en nage libre, avec un franchissement de huit obstacles espacés de deux mètres, et répartis sur le parcours. Sans limite de temps.



Qualifications des formateurs

- Maître-Nageur Sauveteur (MNS, BEESAN, BPJEPS AAN)
- Formateur au Sauvetage Aquatique (FSA)
- Formateur aux Premiers Secours



Attribution finale

Surveillant de Baignade en Accueil Collectif de Mineurs (SB ACM)



PYRENEES SECOURS

<http://www.pyrenees-secours.fr/>

Centre Départemental de Formation des Pyrénées Atlantiques – FNMNS



Association Agréée de
Sécurité Civile

Taux de satisfaction	Taux de réussite

Tarif :

150€



Association n° W643000555 fondée le 05 janvier 2015
100 Av du loup 64000 PAU

0674138954 – 0611532969 – contact@pyrenees-secours.fr

SIRET : 491 886 347 00039 – Code APE 9312Z

Organisme de formation enregistré sous le numéro 75640637264

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

FNMNS

MAJ - 01/03/2026